

Entretien avec Cheikh Bou Ndiaye

00:00–00:50

Salutations

00:50–02:39

Quand vous irez voir le Khalife dites lui que je prie pour lui et Bachir. C'est lui qui me disait que tout ce que je demanderai à Dieu sera exaucé. Il me disait par la même occasion que j'avais trois marques et qu'il ne savait pas si j'en étais conscient :

La première marque est que ton homonyme était un chérif et un homme de Dieu c'est Cheikh Mame Bou Kounta. La deuxième marque est que c'est lui qui m'enseigna à réciter le Coran et c'est après qu'il eut fini de le faire qu'il mourut un mardi soir après qu'il ait plu toute la journée. C'était en Août 1914. Dieu est le seul qui donne et agit. Dieu seul est puissant. Personne d'autre n'est puissant. Personne ne peut agir sans Lui. Personne n'acquiert de connaissance sans Lui. Personne ne possède rien sans Lui. Dieu fit que je sois mis sous l'abri de Bécaye de 1915 à 1917 où mon grand frère vint me récupérer.

02:29–03:07

MH : Pourriez-vous nous dire davantage sur Cheikh Bou Kounta plus particulièrement de votre rencontre et expérience avec lui ?

C'est en 1902 qu'on me confia à Cheikh Bou, et j'étais dans la chambre de tante Lala Maïssa qui se trouve à Diamaguene. C'était sa femme à cette époque. D'ailleurs, il n'a pas eu d'enfant avec elle. C'est à la mort du vieux qu'elle fut donnée à Malamine Senghor et elle eut des enfants avec lui.

N'est ce pas ce que vous voulez ?

03:32–04:12

MH : Oui

Ainsi, je suis resté là-bas jusqu'en 1908 où je finis d'apprendre le Coran. Il m'enseignait donc, et je dormais avec lui dans la même chambre. Le lit en argile où il se couchait se tenait près du mien qui était en argile aussi. J'étais le seul qui dormait dans sa chambre parmi tous les disciples. Il avait construit la maison sur une longueur de 1000 m. Il avait construit 10 chambres de chaque côté et avait installé une lampe de chaque cote. Il y avait 10 disciples par chambre. C'est dans ces conditions que nous avons appris jusqu'à sa mort.

04 :12–07:00

MH : C'est lui-même qui vous enseignait ?

Non, il avait mis dans chaque chambre soit un maure, un socé, un wolof ou un toucouleur. Ce qu'il faisait parfois c'était d'appeler un disciple et de lui demander de réciter le Coran. Moi, je récitais le Coran toujours auprès de lui. Je suis le seul disciple qui avait ce privilège parce que je dormais dans sa chambre. Aucun disciple n'avait ce privilège à part moi. C'est seulement le jour où il est mort que je n'ai pas dormi dans sa chambre.

Il fut remplacé par Bécaye après sa mort, et je suis resté avec lui jusqu'en 1917 où mon grand frère m'amena à Tivaoune. A ce moment, j'avais déjà écrit trois livres religieux (*kamir*). Baye El Hadji Malick est mort, en 1922, cinq ans après mon arrivée à Tivaoune. A cette époque Baye El Hadji Malick avait déjà envoyé ses plus grands disciples dans plusieurs localités, et il avait envoyé mon grand frère à Fassette. Entre Fassette et Diacksao il y a 3 kilomètres. Mon grand frère gérait une grande école coranique à Fassette. J'étais responsable de l'enseignement religieux des enfants, et je demandais à chaque élève qui écrivait quelque chose de me donner ce qu'il avait écrit afin que je le corrige. J'avais déjà écrit sept livres religieux (*kamir*) à cette époque. Le deuxième livre religieux que j'écris en 1917 je l'ai donné à Cheikh Ahmadou Bamba.

Mon grand frère qui était mouride vivait à Touba à cette époque et je suis d'abord allé le voir et ensemble nous nous sommes rendus chez Cheikh Ahmadou Bamba. Arrivés là-bas on donna le livre à Cheikh Ahmadou Bamba. Après avoir observé le livre pendant longtemps, il prit 30 francs, et le remit à mon grand frère qui lui dit que nous ne voulions que la bénédiction. Alors, il bénit le livre. Au bout de trois jours on quitta Touba pour revenir à Tivaoune. Ensuite on continua sur Diacksao. La même année, je pris 30 disciples avec moi pour aller cultiver le champ de Baye Mokhtar Diop qui se trouvait à Fassette.

07:00 –08 :04

Voilà ce que je sais de Cheikh Ahmadou Bou Kounta. C'était un savant. Beaucoup lui était donné. Il lui était donné ce qu'aucun de ces contemporains n'avait. Il devait avoir un troupeau de quinze mille bœufs, un troupeau de chameaux, des « kassalikeu » et des autruches. Ils occupaient l'espace qui s'étend du chemin de fer jusqu'à l'entrée de Ndjassane. Ces animaux étaient contenus sur une superficie de 500 m². Il n'y avait pas d'arbres là-bas. C'est après cela que les arbres ont poussé à cet endroit. C'est là-bas que se trouvaient les autruches. Les bœufs étaient du côté du marigot. En ce temps-là l'eau coulait à flot. Il est difficile maintenant de croire qu'il y avait de l'eau à ce lieu. C'est entre cet espace et là où se trouve le bâtiment de Sidy Lamine que se trouvaient les marigots.

08:04–08 :36

MH : Vous parlez des marigots ?

Nous n'avions dépassé les marigots. C'est lui qui mettait de l'eau partout dans cette forêt. On plantait des mangues à cette époque. Nous sommes les premiers à avoir arrosé des mangues. J'ai arrosé des mangues pendant deux ans, et je n'avais pas encore fini d'apprendre le Coran. Voilà ce que je sais de Cheikh Bou. Il est impossible de donner le nombre exact de disciples qu'il avait. Ce qu'il avait de disciples moussi et bambara est incomptable.

08:36-09:34

MH : Est-ce-qu'il y avait beaucoup de moussi et de bambaras quand vous quittiez là-bas ?

Il y avait à cette époque beaucoup de moussis. D'ailleurs, il y avait parmi eux d'aucuns qui étaient déjà mariés et avaient une famille. Il y avait aussi des bambaras qui étaient déjà mariés et avaient une famille. Il arrivait de voir des groupes de moussis arriver avec des troupeaux de bœuf, moutons etc...Ce que Cheikh Bou avait personne n'en possédait autant de son temps. Certains des bambaras amenaient des caisses d'or tandis que d'autres lui apportaient des caisses d'argent. A cette époque personne ne pensait que l'argent en billets allait exister. Cheikh Bou avait ce don. Personne au Sénégal n'était plus riche que lui.

09:34-10:18

MH : Est-ce-qu'il y a une photo de lui ?

Il me sera difficile de croire qu'une personne a la photo de Cheikh Bou. La raison est que je ne crois pas qu'il y ait une personne qui connaisse Cheikh Bou mieux que moi. C'est moi qui faisais ses commissions. Je suis aussi celui qui l'accompagnait. La raison est que c'est mon père qui a mis la fondation de [...]. Personne ne savait à cette époque si j'allais venir au monde.

10:18-11:31

MH : Quel est le nom de votre père ?

Mon père s'appelle Mamadou Ndiaye alias Ma Goor. Il était originaire de Taïba et ma mère était originaire de Rufisque. Le défunt Matar Sow, fondateur du village de Taïba Ndiaye, est un frère à moi, et si je voulais y avoir une propriété où y être imam....

Intervention (voix masculine) : Je suis ami avec ses enfants

Pour parler de ses enfants. Un de ses enfants nomme Nar Ndiaye habite la tout près de chez moi

Intervention voix masculine: Vous parlez de Nar Ndiaye qui est transporteur ?

Oui

Intervention voix masculine : Je le connais

Il vient toujours me rendre visite à la maison. Je l'ai vu avant-hier.

Intervention voix masculine : Je suis ami avec ses petits enfants : Nar Ndiaye et Cheikh Ndiaye

Voilà tu les connais. Le père de Nar Ndiaye est mon grand frère parce qu'il l'enfant de mon père. Je dois faire partie des personnes à qui appartiennent Taïba.

11:31–11:34

MH : *Est-ce-que c'est lui qui était disciple de la famille de Cheikh Na SaadiBou ?*

Vous parlez de mon père ?

11:35–12:12

MH : *Oui*

Le guide religieux de mon père vivait à Nimzat en Mauritanie, et il s'appelait Mamadou Fadel. Mon père était plus âgé que le guide religieux de Ndjassane et Mamadou Fadel. C'est au cours de son dernier voyage en Mauritanie que son marabout lui dit qu'il avait un ami, un frère (*doomu-ndey*) à Ndjassane et qu'il pouvait tout simplement se contenter de remettre à son frère tout ce qu'il venait lui offrir en Mauritanie. Ainsi il s'épargnait un long et dangereux voyage. Il attira l'attention de mon père sur le fait qu'il prenait de l'âge et que les attaques en cours de route étaient très fréquentes.

12:12–17:06

MH : *Qu'est-ce-qui lui avait dit cela ?*

C'est Cheikh SaadiBou qui avait dit cela à mon père. Il lui avait demandé de s'arrêter à Ndjassane et de laisser à l'autre la tâche de ramener ce qu'il voulait donner au Khalife de Ndjassane. Le Khalife lui promit qu'il allait lui remettre une lettre via cette personne.

Il écrit la lettre et la lui remit. Mon père lui remit la lettre. Après avoir lu la lettre pendant un moment il dit : « Serigne » Mamadou, Cheikh n'a pas d'égal il m'a mis en rapport avec vous. J'aimerais que vous donniez mon nom à votre prochain enfant qu'il soit un garçon ou une fille. Mon père lui répondit qu'il ne pouvait plus avoir d'enfant. Qu'il était vieux et n'avait pas une jeune femme. Il répondit : vous n'avez pas une jeune femme mais Dieu est bon. Il demanda l'âge à laquelle Zacharia et le prophète Ibrahim eurent leur premier enfant. Zacharia a eu son premier enfant quand il eut 120 ans. Ibrahim et sa femme avaient réciproquement 105 ans et 95 ans quand ils eurent leur premier enfant. Celui qui est capable de faire cela pourrait faire plus pour vous.

A cette époque la dernière personne à qui ma mère donna naissance avait 17 ans. L'année suivante ma mère tomba en état de grossesse. On l'amena à Rufisque et au bout de neuf mois elle eut un enfant. Le jour où elle me donna naissance (c'est ma mère qui m'a raconté cette histoire), mon père écrit une lettre au khalife pour lui faire part de la nouvelle et pour lui rappeler

la parole qu'il lui avait dit quand mon père doutait de la possibilité d'avoir un enfant à son âge. Le khalife lui avait dit que tout était possible à Dieu. La personne née juste avant moi était plus âgée que moi de 17 ans. Elle était déjà mariée quand je suis né. Elle s'appelle Sa Ndiouga Ndiaye. Le khalife écrit en retour pour demander qu'on lui amène l'enfant, c'est-à-dire moi, dès qu'il finira d'allaiter. Mon nom a été dévoilé avant que je ne sois baptisé.

Quand j'eus fini d'allaiter on me mit dans un train en destination de Ndjassane. Je remis la lettre à la personne qui était chargée de m'amener à Ndjassane. Elle lit la lettre et me remit à maman Lala Maïssa, et je dormais avec lui jusqu'à ce que je sois capable de faire quelque chose. Alors on me fit un lit en argile dans sa chambre et il était recouvert avec une peau de bœuf.

Je suis actuellement assis sur un lit qui coûte 50000 FCFA et plus mais mon homonyme n'avait pas cela en ces temps-là. Pourtant il pouvait acheter un train si cela se vendait à cette époque. Son lit était fait en argile et était couvert d'une peau de bœuf. Donc ce que Dieu avait fait pour lui de son vivant il ne l'avait fait pour aucune autre personne. La chance que Dieu lui avait donnée, il ne l'avait donnée à aucune autre personne vivante à son époque.

L'actuel Cheikh m'a dit une fois : nous n'avons vu ni notre père ni notre grand-père. Vous êtes notre grand-père. Et comme vous êtes notre grand-père, nous vous demandons de prier pour nous. Tout ce que vous demandez à Dieu sera exaucé. Si vous souhaitez la mort à une personne sous le coup de la colère elle-même, sa femme, son enfant ou son petit frère mourra. Voilà ce qu'il m'a dit une fois à Ndjassane. Il m'a par ailleurs exhorté à ne plus souhaiter du mal à quelqu'un, et de laisser Dieu punir la personne qui me fera du mal. Il ajouta que la personne à qui je souhaiterai du bien, du bien lui sera rétribué. L'actuel a eu cette conversation avec moi.

17:06–18:10

MH : Il paraît que Cheikh Bou était quelqu'un de très généreux ?

Il a fait cadeau à tout guide religieux de son époque. Que ça soit Cheikh El Hadji Malick, Cheikh Ahmadou Bamba, Cheikh Sadibou, Baye Laye à Yoff, le guide de Thiénaba. Cheikh Bou a eut à faire des cadeaux à chacun de ces défunts guides religieux. Cheikh Bou était riche. On ne peut compter la richesse qu'il avait. On ne peut pas non plus compter le nombre de personnes qui étaient à Ndjassane, et qui gaspillaient sa richesse.

On ne peut pas dire le nombre de bœuf, de chameaux, d'autruches, de moutons qu'il avait. Les bergers de catégorie d'animaux étaient différents des bergers de l'autre. Ceux qui s'occupaient des bœufs étaient différents de ceux qui s'occupaient des chèvres. Ceux qui s'occupaient des chameaux étaient différents de ceux qui s'occupaient des chevaux et ainsi de suite. Dieu lui avait donné un grand nombre de chaque animal qui marche sur terre.

18:10–21 :37

MH : Comme nous n'avons pas vu sa photo

Je n'ai pas vu sa photo.

18:15-19:45

MH : Quels étaient les traits physiques de Cheikh Bou ?

Il était aussi grand que moi à cette époque. Il avait la taille de Cheikh Sidy Yakhya. Il était de petite taille. Il devait mesurer 1,76. Il avait la taille que j'ai présentement. Il n'avait pas de l'embonpoint non plus. C'est avec un chariot conduit par deux chevaux blancs qu'il allait chez Codou Ngom à Tivaoune.

Les blancs avaient peur de lui. Vous savez qu'en 1914 les colons recrutaient des soldats de force mais les habitants de Cherif et de Badiga se réfugiaient en toute sécurité à Ndjassane. Personne n'osait entrer dans Ndjassane.

19:45-21:37

MH : Donc il n'y a pas eu de soldats qui ont quitté Ndjassane pour aller à la guerre ?

Seulement dans les cas où il livra volontairement une ou des personnes à l'armée française. On ne pouvait recruter personne de force à Ndjassane. En ces temps-là il y avait des hommes en chevaux qui enrôlaient de force les sénégalais costaux dans l'armée française. Mais tous les habitants des villages environnants - Badiga, Cherif, Ndiakhate, Tivaoune - allaient se réfugier à Ndjassane le jour pour retourner chez eux à la tombée de la nuit. Seul Dieu qui l'avait créé n'avait pas peur de lui. Les blancs avaient peur de lui. Tout roi venait à Ndjassane que pour des raisons pacifiques.

A cette époque c'est le roi Maïssa Mbaye qui régnait.

Aucun chef de canton ne venait à Ndjassane dans le but de terrifier la population. Ndjassane était un refuge. Que Dieu bénisse votre projet. Que Dieu exauce vos souhaits. Qu'il exauce les nôtres. Que Dieu nous donne de vivre jusqu'à l'année prochaine. Transmettez toutes mes salutations au khalife de Ndjassane.

21:37-25:24

Intervenant masculin : Elles voulaient avoir quelques informations sur Cawën Sérère. Il paraît que c'est « Serigne » Touba qui a dégagé cet espace et créé ce village. Il paraît que Cheikh Bou voulait le faire et Serigne Touba lui pria de le faire à sa place.

Je ne sais rien sur cela mais je sais que Badiga appartient au khalife de Ndjassane. Badiga a été dégagé par les moussis et les bambaras sous l'ordre de Cheikh Bou.

22:25-22:53

MH : Il paraît qu'il amenait certains des esclaves qui fuyaient et venaient se réfugier chez lui à Badiga ou d'en d'autres petits villages.

Non, personne ne fuyait Ndjassane.

22:53-24:25

MH : Non, nous parlons d'esclaves qui venaient se réfugier auprès de lui.

Il amenait certains à Badiga, certains à Nder, d'autres à Ngagne, d'autres à Gouye Yaate. C'est Mamadou le grand frère à Cheikh Bou qui était à Nder, Ahmadou Lamine était à Gouye Yate, Mamadou était à Badiga et Bou Kounta était à Tivaoune. Voilà comment il avait délégué ses quatre enfants. Et dans chaque localité il demandait au roi d'attribuer un terrain à ces représentants qui dégagent le terrain dès approbation du roi. C'est ainsi qu'il créa les villages de Badiga, Nder, Gouye Yaate, Kili et Ndankh, le grand village. C'est à Ndankh qu'il était, et quand sa famille s'agrandit [...]. Vous savez toutes les personnes que je viens de citer n'étaient pas encore nées quand leur grand-père venait à Ndankh. C'est ici qu'ils sont nés.

Il élevait des autruches. Il disait que c'est parce que son grand-père avait monté une autruche quand il venait de Tombouctou qu'il élevait des autruches. Celles qu'il élevait étaient très grasses. Parfois le mercredi on tuait pour nous une autruche et un bœuf et c'était notre fête. Mercredi, Jeudi et Vendredi c'étaient les jours de fête parfois.

Intervenant masculin : Les élèves n'avaient pas cours ?

Non, il n'y avait pas cours. Vous savez la manière d'apprendre d'aujourd'hui diffère de la manière d'apprendre des temps passés. C'est le mardi à midi que nous arrêtons d'apprendre jusqu'au Vendredi soir. Voilà comment on apprenait.

25:24-26 :12

MH : Il y a un blanc nommé Paul Marty qui venait là-bas

Oui, j'ai entendu parler de lui mais il ne m'est pas familier. J'étais toujours à l'école coranique et on ne connaît personne quand on est à l'école. Les gens qui allaient aux champs avaient déjà fini d'apprendre l'école coranique. Ceux qui n'avaient pas terminé d'apprendre n'avaient pour champ que le tableau « *aliwa* ». Ce sont les gens qui avaient fini d'apprendre le Coran ou qui le connaissaient qui allaient au champ cultiver. Dieu lui avait donné cela aussi. La ration quotidienne des disciples seulement était de deux sacs de mil.

26:12-28:00

MH : D'après Paul Marty il n'y avait qu'une seule école coranique à Ndjassane et c'est Abdourahmane qui la dirigeait. Il a par ailleurs dit que c'est un maure qui dirigeait l'école coranique avant Abdourahmane. Approuvez-vous ces propos ?

Il a raison. Il y avait qu'une seule école coranique là-bas, et elle était constituée de deux bâtiments de cent mètres de longueur qui se faisaient face à face et étaient séparés par un chemin. Chaque construction comprenait dix chambres. Il avait mis une lampe à gaz qui prenait cinq kilogrammes de gaz d'un côté et. Les nouveaux venus apprenaient autour du feu de bois tandis que ceux qui étaient sur le point de maîtriser ou qui avaient déjà maîtrisé le Coran apprenaient autour de la lampe à gaz.

Je rends grâce à Dieu parce que je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de gens qui aient mon âge. Une fois Tivaoune a voulu savoir s'il restait un seul disciple de Baye El Hadji Malick Sy à qui il a remis le « *wirdi* » qui vivait jusqu'à présent. A Dakar comme à Saint Louis on évoquait le nom de Bou Kounta. Le défunt Serigne Abdou avait fait ce recensement, et je fais partie des personnes qu'il avait comptées.

28:00-fin

*MH : Vous parlez de ceux à qui El Hadji Malick a remis le « *wirdi* » ?*

Effectivement. Quand il fit le recensement il ne restait que sept personnes à qui El Hadji Malick avait remis le « *wirdi* ». J'étais l'une de ces personnes, et je n'entends plus parler des autres personnes qui faisaient partie de cette liste. Donc, je rends grâce à Dieu. Je suis à ma 107^e année. Mes oreilles n'entendent plus aussi bien mais elles fonctionnent toujours. Je ne peux plus faire ce que je faisais avec le Coran dans le passé mais je parviens présentement à réciter le Coran en trois heures de temps sans l'aide de personne. Je récite le Coran mieux que toutes les personnes qui enseignent le Coran dans les écoles coraniques y compris ceux qui ont étudié au Caire, en Angleterre, au Maroc et ailleurs. Les gens de la Radio Dunya ont compris cela, et m'ont invité à deux reprises. Donc encore une fois je rends grâce.

MetaData

Interview with Cheikh Bou Ndiaye
Thiès, Senegal, December 2007

Bou Ndiaye was about 107 years old at the time of the interview. He recounts the circumstances of his birth that led his parents to give him to Bou Kounta as a toddler in 1902. In reminiscing about Bou Kounta and his life in Ndiassane, he emphasizes that he had the privilege of sharing Bou Kounta's bedroom. Mr. Ndiaye remained in Ndiassane after Bou Kounta's death in 1914. A follower of El Haj Malick Sy, his elder brother came to fetch him in 1917 and employed him in his Koranic school in Fassette.

Interview conducted by Mrs. Toba Diagne Haïdara in presence of Maria Grosz-Ngaté. Translated from Wolof to French by Adrien Pouille.